



Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois de juin 2022

Dans sa séance du 13 juin 2022, la Municipalité

A désigné, selon le tournoi établi au début de la législature, Stéphane Montangero en tant que vice-président de la Municipalité du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, ainsi que Maude Allora pour assurer, dans le même intervalle, la seconde vice-présidence

A validé les indicateurs qui permettront de suivre annuellement les résultats de mise en œuvre de la planification énergétique territoriale

A pris acte que l'assemblée générale de l'union des communes vaudoises sera organisée le 8 juin 2024 entre Villeneuve, Yvorne, Aigle, Ollon et Bex

A validé la liste des mérites aiglons 2019-2021 qui seront attribués lors de la cérémonie de la Fête nationale du 1^{er} août à la place des Noyers

A adjugé un mandat d'étude à un bureau spécialisé pour le réaménagement de l'intersection du carrefour entre Pré-d'Emoz et la Route de transit, ainsi que la modération du chemin de Pré-d'Emoz

A adjugé à une entreprise les travaux de génie-civil pour la réfection du pont de l'usine des Farettes

Dans sa séance du 20 juin 2022, la Municipalité

A validé la commande de matériel pour la création de 7 abris vélo, la Confédération ayant accepté de la subventionner. La construction devrait commencer à la rentrée scolaire

A pris acte des décisions prises par le Conseil communal lors de sa séance du 17 juin 2022, à savoir :

- Adoption du préavis municipal N° 2022-04, amendé relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique
- Adoption du préavis municipal N° 2022-05 relatif à la réalisation d'un Plan Énergie et Climat Communal (PECC)
- Adoption du préavis municipal N° 2022-06 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2021
- Prise en considération et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de Mme Marie-Dominique GENOUD-CHAMPEAUX, pour les groupes PSA, Les Vert.e.s et Ouverts, AlternativeS et PLR, intitulé « Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas ! »
- Élection du bureau du Conseil communal d'Aigle pour la période 2022/2023 en les personnes de M. Pierre Calore, Président - M. Jean-François Schnegg, vice-Président - M. Jean-François Croset, 2^{ème} vice-Président – Mme Gwendoline Borboen et M. Nicolas Biffiger, scrutateurs, MM. Bruno Bersier et Didier Badan, scrutateurs suppléants

Dans sa séance du 27 juin 2022, la Municipalité

A validé le schéma de la sécurisation avec plus-value qualitative du carrefour Pré-Yonnet/chemin des Lieugex, en prévision du flux important d'élèves qui le franchira en direction du site scolaire de la Planchette dès la rentrée d'août

A décidé de valider le préavis de levée des oppositions du projet de réaménagement de la Rue du Rhône et de le transmettre au Conseil communal

A validé l'achat d'une pelle mécanique de 1.5 tonnes pour remplacer l'engin actuel qui accuse ses 15 ans d'usage

A décidé, après une année de mise en service, d'augmenter de six nouveaux éléments Gastro Vert pour la récolte des déchets verts et ménagers en ville d'Aigle.